

**CONSEIL MUNICIPAL
DE LA VILLE DE
CARBON-BLANC**



COMPTE-RENDU

**SEANCE DU VENDREDI 28 MARS 2014
à 18 heures**

à l'Hôtel de Ville

Le Conseil Municipal, dûment convoqué, s'est réuni en séance ordinaire, à l'Hôtel de Ville de CARBON-BLANC, **le vingt huit mars deux mille quatorze à 18 heures**, sous la présidence de *Monsieur Nicolas MADRELLE*, Maire.

ETAIENT PRESENTS :

- × TURBY Jean Alain
- × MAGNÉ Nelly
- × BERGERON Michel
- × MARON Frédérique
- × LOZACHMEUR Yannick
- × DROUHAUT Valérie
- × GRASSET Jean-Paul
- × BERTEAU Seltana
- × PINSTON Gérard
- × MONTSEC Cécile
- × ALLAIRE Frédéric
- × JARRIGE Anne
- × GUENON Jean-Marie
- × ROIRAND Frédérique
- × THOUVENIN Thierry
- × ELISSALDE Marie Anne
- × BLANCHER Guillaume
- × ARPIN Nadine
- × JAUREGUI Christophe
- × DESPLATS Elisabeth
- × GARBAY Bertrand
- × GOUGUET Marie-Claude
- × MADRELLE Nicolas
- × THORE Janine
- × PINEAU Nicolas
- × CANALES Marjorie
- × BARDIN Guy
- × BECERRO Annick
- × PEREZ ROBA Laurent

Monsieur Nicolas MADRELLE ouvre la séance et propose *Monsieur Frédéric ALLAIRE* comme Secrétaire, en vertu de l'article L 2121-15 du Code Général des Collectivités Territoriales. Sa proposition est adoptée à l'unanimité.

Monsieur MADRELLE donne lecture des résultats constatés aux procès-verbaux des élections du 23 mars 2014 et déclare installés dans leurs fonctions de Conseillers Municipaux :

- × TURBY Jean Alain
- × MAGNÉ Nelly
- × BERGERON Michel
- × MARON Frédérique
- × LOZACHMEUR Yannick
- × DROUHAUT Valérie

- × GRASSET Jean-Paul
- × BERTEAU Seltana
- × PINSTON Gérard
- × MONTSEC Cécile
- × ALLAIRE Frédéric
- × JARRIGE Anne
- × GUENON Jean-Marie
- × ROIRAND Frédérique
- × THOUVENIN Thierry
- × ELISSALDE Marie Anne
- × BLANCHER Guillaume
- × ARPIN Nadine
- × JAUREGUI Christophe
- × DESPLATS Elisabeth
- × GARBAY Bertrand
- × GOUGUET Marie-Claude
- × MADRELLE Nicolas
- × THORE Janine
- × PINEAU Nicolas
- × CANALES Marjorie
- × BARDIN Guy
- × BECERRO Annick
- × PEREZ ROBA Laurent

Avant de procéder à l'étude de l'ordre du jour, Monsieur MADRELLE adresse un message au Conseil Municipal.

« Les élections municipales sont désormais derrière nous. J'ai le plus grand respect pour les électeurs et pour la démocratie ; j'ai donc pris acte des résultats à Carbon-Blanc. La transmission des exécutifs se fait normalement, sans haine même si la victoire est plus facile que la défaite. C'est dans cet état d'esprit que les cinq Conseillers Municipaux d'opposition, entendent exercer pleinement leur mandat. Je souhaite comme je l'ai fait dimanche soir féliciter Monsieur TURBY pour sa victoire et remercier les électrices et les électeurs qui ont voté pour la liste que j'avais l'honneur de conduire. En cette première occasion publique qui m'est donnée, ici, je tiens ainsi à les assurer, vous assurer à tous de mon engagement à poursuivre le combat qui est le mien, avec mes coéquipiers, en faveur de CARBON-BLANC, de toutes les Carbonblanaises, de tous les Carbonblanais. Nous siégerons au Conseil Municipal en y exerçant une opposition toujours constructive mais très vigilante. Notre ville, durant près de quarante ans, s'est transformée, a évolué sans jamais perdre sa personnalité, elle a tenu toute sa place au sein de la Communauté Urbaine de Bordeaux. Elle a fait preuve de nombreuses innovations sur le terrain économique, en matière de transport public, de logement, de vie culturelle, sportive et associative, du bien-vivre pour tous. Et cet essor n'est pas le fruit du hasard. Il est le résultat du travail rigoureux des différentes municipalités qui se sont succédées. Pour ma part, j'ai inscrit mon action et mes projets dans le prolongement de tout qui a été bâti, tout ce qui a été fait et bien fait. Une arrivée au poste de Maire dans des circonstances exceptionnelles, dramatiques et inattendues. Une priorité qui a été pour moi de rassurer nos personnels et assumer pleinement la gestion de notre collectivité. Je garderai de ces six mois un souvenir unique, plein d'émotion avec un immense respect et beaucoup de gratitude pour un personnel de grande valeur : jamais les liens n'ont été aussi forts et ils le resteront ! L'histoire sera seule juge pour témoigner de ce que MADRELLE aura apporté à cette ville. Tant qu'à moi force est de constater qu'il y a parfois des filiations qui ne sont pas reconnues comme les meilleurs atouts pour se faire élire sur ses propres qualités. Sachez que je suis fier de porter le nom de MADRELLE, tout comme notre commune de Carbon-Blanc peut s'honorer de l'immense travail qui a été fait ! L'héritage n'est pas un fardeau pour moi, bien au contraire ! Avec mes 5 colistiers nous allons nous attacher à nous montrer dignes de cet héritage en travaillant à ce que rien ne soit démoli, que l'injustice ne l'emporte pas sur l'équité et pour que CARBON-BLANC ne soit pas maltraitée. Je n'en doute pas. Chacun pourra compter sur moi, sur les collègues élus, nous sommes et resterons au service de la ville, sans esprit partisan et dans le respect de nos idéaux républicains. L'engagement est exigence et force de caractère. Seul le temps est juge de la qualité que l'on entend lui donner. »

Conformément aux articles L 2122-9 et L 2122-17 du CGCT, la majorité des membres en exercice étant présente, le quorum étant atteint, il peut être procédé à l'élection du Maire et des Adjoints.

Conformément à l'article L 2122-8 du CGCT, Monsieur MADRELLE cède la présidence à Madame Janine THORE, doyenne d'âge.

1. ELECTION DU MAIRE

Il est procédé à l'élection du Maire conformément à l'article 2122-7 du CGCT et deux scrutateurs sont désignés. Il s'agit de

1. *Madame CANALES Marjorie*
2. *Monsieur THOUVENIN Thierry*

Madame THORE fait appel à candidature au poste de Maire.

Au nom du Groupe de la Majorité, Monsieur GRASSET propose la candidature de Monsieur Alain TURBY.

Madame THORE enregistre la candidature de Monsieur Alain TURBY.

Madame BECERRO indique que son Groupe ne présentera pas de candidat car elle considère que le Maire doit appartenir à la Majorité. Elle précise que son groupe votera blanc pour l'élection du Maire et celle des Adjoints.

Madame THORE prend acte.

Aucune autre candidature étant présentée, le scrutin est ouvert.

Le vote a lieu à bulletins secrets.

Chaque conseiller municipal, à l'appel de son nom classé par ordre alphabétique, s'est approché de la table de vote. Il a fait constater à Madame la Présidente qu'il n'était porteur que d'une seule enveloppe du modèle uniforme fourni par la mairie. Madame la Présidente l'a constaté, sans toucher l'enveloppe que le conseiller municipal a déposé lui-même dans l'urne prévue à cet effet.

Le dépouillement a donné les résultats ci-après :

Nombre de bulletins trouvés dans l'urne _____	29
<u>A déduire</u> : bulletins litigieux énumérés	
aux articles L 65 et L 66 du Code Electoral _____	07
<u>Reste</u> : pour le nombre des suffrages exprimés _____	22
Majorité absolue _____	12

Monsieur Alain TURBY - 22 voix- ayant obtenu la majorité absolue est proclamé Maire et a été immédiatement installé.

Monsieur GRASSET félicite Monsieur TURBY pour son élection et lui remet l'écharpe de 1^{er} magistrat de la Commune, symbole de sa nouvelle fonction.

Monsieur le Maire remercie les membres de l'Assemblée de leur confiance et s'adresse à l'assistance dans les termes suivants :

« Carbonblanaises, Carbonblanais, Chers Elus de la majorité et de l'opposition, Une nouvelle ère est en marche à CARBON-BLANC. Une nouvelle ère qui respectera la tradition républicaine. Je commencerai donc par remercier ces femmes et ces hommes qui ont servi CARBON-BLANC lors des précédentes mandatures. Vous le savez tous maintenant, je viens d'une île lointaine et je ne pouvais pas commencer ce discours sans saluer ma chère maman, mes frères et mon neveu qui ont fait le déplacement depuis l'île de la Réunion pour assister à l'élection qui fait de moi le nouveau Maire de CARBON-BLANC. C'est donc à un déficient visuel, issu d'un milieu modeste, originaire d'une île de l'Océan Indien que la population carbonblanaise confie sa gestion. Merci... Merci pour votre confiance. Je suis né différent des autres. Mon cher Yannick, ce n'est pas à toi que je l'apprendrai... de cette différence, j'ai préféré en faire une force plutôt qu'une faiblesse. Me fixer des objectifs qu'une majorité pense inaccessibles pour moi... C'est un choix que je cultive. Je suis conscient de la chance qui est la mienne de voir la lumière du jour à chacun de mes réveils. Je me dois de ne jamais oublier que ma vue est artificielle... Mais qu'elle me permet aujourd'hui de profiter pleinement de l'instant que je suis en train de vivre avec vous. En m'accordant leur confiance, les carbonblanais font fi de la différence... Une nouvelle ère est en marche à CARBON-BLANC parce que je suis différent et que cette différence est une force. Une nouvelle ère est en marche à CARBON-BLANC parce que l'équipe qui m'entoure est différente. Ces 4 derniers mois, ces femmes et ces hommes ont mené un travail acharné et ont démontré au-delà de leur volonté que leur compétence pouvait servir l'intérêt général. Je profite de cet instant pour vous adresser mes plus vifs remerciements pour votre investissement sans faille, passé et à venir. Nous avons, ensemble, réussi une belle performance. Mais ce n'est pas fini... Non... ça commence ! Un Maire n'est rien sans l'équipe qui l'entoure. CARBON-BLANC a besoin de toute notre énergie. Nous sommes différents parce que nous avons tous notre parcours personnel et professionnel. Et c'est cette richesse que nous voulons mettre à la disposition des carbonblanais ! Nous plaçons la compétence et l'engagement collectif au dessus de toute idéologie politique. Nous sommes différents parce que nous ne sommes pas des professionnels de la politique. Saint Augustin disait « se tromper est humain, persister dans son erreur est diabolique ». Je dois vous faire un aveu. Je pense que nous commettrons des erreurs. Notre différence commencera par le fait que nous les reconnâtrons. Nous sommes différents et c'est une force ! Cette force sera au service de tous les carbonblanais. Cette différence se fera aussi au travers de notre opposition. Le groupe de la majorité souhaite qu'elle soit constructive et qu'elle participe activement au renouveau de CARBON-BLANC. Ensemble, nous optimiserons la gestion des moyens de notre commune. Nous nous sommes engagés à lancer un audit des finances et de l'organisation de notre mairie. Ceci dans un seul objectif : permettre à la nouvelle équipe qui s'installe de démarrer sur une base saine. Nous offrirons un service public qui répond aux besoins des carbonblanais... de tous les carbonblanais. Cela passera par une politique d'accessibilité concertée. Nous ferons renaître le dialogue et la démocratie locale à CARBON-BLANC en impliquant réellement les habitants dans notre démarche. Nous redynamiserons CARBON-BLANC en nous appuyant sur les forces vives qui composent notre commune. Nous considérerons la Communauté Urbaine de Bordeaux comme un partenaire privilégié... Nous appartenons entièrement à la future métropole de Bordeaux. Cette instance n'est pas politisée car le Maire est un acteur de sa politique urbaine au sein de cette instance. Je m'y suis engagé. Je serai Maire et seulement Maire de CARBON-BLANC. Je ne briguerai aucun autre mandat électif durant les 6 prochaines années. Je représenterai avec force et conviction CARBON-BLANC à la Communauté Urbaine de Bordeaux. Ni gauche, ni droite... La citoyenneté, le bon sens. Oui, je crois que l'alternative à la gauche n'est pas forcément à droite... Oui, je crois que l'alternative à la droite n'est pas forcément à gauche. Cette alternative est encore moins dans un quelconque extrémisme ! Le groupe majoritaire que je représente refuse toute forme d'extrémisme parce que son ADN le rejette ! La presse, les commentateurs ou autres experts de la vie politique peuvent continuer à affirmer le contraire. Nous soutenons nous que chaque homme peut avoir une idéologie, une pensée de référence. Mais collectivement, c'est la diversité de ces femmes et de ces hommes qui m'entourent qui fait notre force ! Notre force, c'est notre différence. Cette différence fera de CARBON-BLANC une ville belle, une ville dynamique et une ville ambitieuse. Vive CARBON-BLANC, Vive la République, Vive la France ».

Monsieur le Maire donne la parole à Monsieur PEREZ-ROBA.

« Nous avons été élus, Annick BECERRO et moi-même, Laurent PEREZ-ROBA, sur la base des idées, principes et projets présentés aux carbonblanais par le collectif A Gauche Autrement (AGA). Ce collectif rassemble en son sein des personnalités résolument de gauche (et non d'extrême gauche), souhaitant mener une politique municipale avec les habitants. C'est sur cette base que nous participerons au travail de la Municipalité, dans un esprit constructif et responsable, mais sans déroger à nos idées fondamentales de progrès social, démocratique, républicain, respectueux, solidaire et laïque. »

2. FIXATION DU NOMBRE DES ADJOINTS

Monsieur le Maire rappelle qu'au terme de l'article L 2122-2 du CGCT, le Conseil Municipal détermine librement le nombre des Adjointes sans que celui-ci puisse excéder 30 % de l'effectif légal du Conseil Municipal.

Monsieur le Maire propose au Conseil Municipal de fixer à 8 le nombre des Adjointes de la Commune.

Madame BECERRO remarque que 8 adjoints est un nombre élevé pour une Commune comme CARBON-BLANC car derrière ce chiffre, il y a un coût non négligeable pour les finances municipales.

Monsieur TURBY pense, au contraire, que pour bien gérer CARBON-BLANC, il faut des compétences et donc 8 adjoints sont nécessaires afin de mener à bien cette mission.

Les membres du Groupe AGA s'abstenant, la proposition de Monsieur le Maire est adoptée à l'unanimité des votants.

3. ELECTION DES ADJOINTS

Conformément à l'article L 2122-7-2 du CGCT, les adjoints sont élus au scrutin de liste à la majorité absolue, sans panachage, ni vote préférentiel. Sur chacune des listes, l'écart entre le nombre des candidats de chaque sexe ne peut être supérieur à un.

Monsieur le Maire propose au Conseil Municipal la liste suivante :

1. Nelly MAGNÉ
2. Michel BERGERON
3. Marie Anne ELLISALDE
4. Yannick LOZACHMEUR
5. Valérie DROUHOUT
6. Jean-Paul GRASSET
7. Seltana BERTEAU
8. Gérard PINSTON

Monsieur le Maire a constaté qu'une seule liste de candidats aux fonctions d'adjoint au maire a été déposée.

Le scrutin ouvert, le vote a lieu à bulletins secrets.

Chaque conseiller municipal, à l'appel de son nom, s'est approché de la table de vote. Il a fait constater à Monsieur le Président qu'il n'était porteur que d'une seule enveloppe du modèle uniforme fourni par la mairie. Monsieur le Président l'a constaté, sans toucher l'enveloppe que le conseiller municipal a déposé lui-même dans l'urne prévue à cet effet.

Le dépouillement a donné les résultats ci-après :

Nombre de bulletins trouvés dans l'urne _____	29
<u>A déduire</u> : bulletins litigieux énumérés	
aux articles L 65 et L 66 du Code Electoral _____	07
<u>Reste</u> : pour le nombre des suffrages exprimés _____	22
Majorité absolue _____	12

La liste conduite par Madame Nelly MAGNÉ - 22 voix- a obtenu la majorité absolue.

Ainsi, sont proclamés adjoints au Maire :

1. Nelly MAGNÉ
2. Michel BERGERON
3. Marie Anne ELLISALDE
4. Yannick LOZACHMEUR
5. Valérie DROUHAUT
6. Jean-Paul GRASSET
7. Seltana BERTEAU
8. Gérard PINSTON

Avant de clore la séance, Monsieur le Maire ajoute qu'il placera la nouvelle ère qui s'ouvre à CARBON-BLANC sur le symbole de la différence. Il poussera cette différence jusqu'à la conclusion de cette réunion en adressant un message qui lui tient à cœur. En effet, il souhaiterait remercier une personne sans qui cette nouvelle histoire à CARBON-BLANC ne serait pas possible. Il s'agit de sa compagne, Johanna, qui s'est effacée pour cette ville. Ces mots ne combleront pas ses absences mais il lui semble essentiel aujourd'hui d'exprimer publiquement l'amour qu'il lui porte. Il ajoute que la vie est belle, courte mais belle.

L'ordre du jour étant épuisé, Monsieur le Maire remercie l'assistance de son attention et lève la séance à 19 heures.